

AVIS DE PROJET

PROJET D'USINE DE TRANSFORMATION DE CONCENTRÉ DE MAGNÉTITE
(FER), VANADIUM ET TITANE, EN FONTE BRUTE ET EN
FERRO-VANADIUM DE MÉTAUX BLACKROCK AU SAGUENAY



Présenté au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les
changements climatiques

Direction Générale de l'Évaluation Environnementale et Stratégique

Novembre 2016

À l'usage du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Date de réception

Numéro de dossier

1. Initiateur du projet

Nom : Métaux BlackRock

Adresse civique : 1080, Côte du Beaver Hall, bureau 1606

Montréal (Québec) H2Z 1S8

Téléphone : 514-316-7281

Télécopieur : 514 904-1601

Courriel : jleroux@blackrockmetals.com

Responsable du projet : Jacqueline Leroux

N° d'entreprise du Québec (NEQ) du Registraire des entreprises du 1167390914

2. Consultant mandaté par l'initiateur du projet

Nom : WSP

Adresse : 125 Rue Racine Est

Chicoutimi, QC

G7H 1R5

Téléphone : (418) 698-4488

Télécopieur :

Courriel : Nathalie.Fortin@wspgroup.com

Responsable du projet : Nathalie Fortin

3. Titre du projet

Projet d'usine de transformation de concentré de magnétite (fer), vanadium et titane en fonte brute et en ferro-vanadium de Métaux BlackRock au Saguenay.

4. Objectifs et justification du projet

L'objectif du projet est la production de fonte de haute pureté et de ferro-vanadium à partir du concentré de fer-vanadium qui sera produit à la mine possédée par Métaux BlackRock, à Chibougamau.

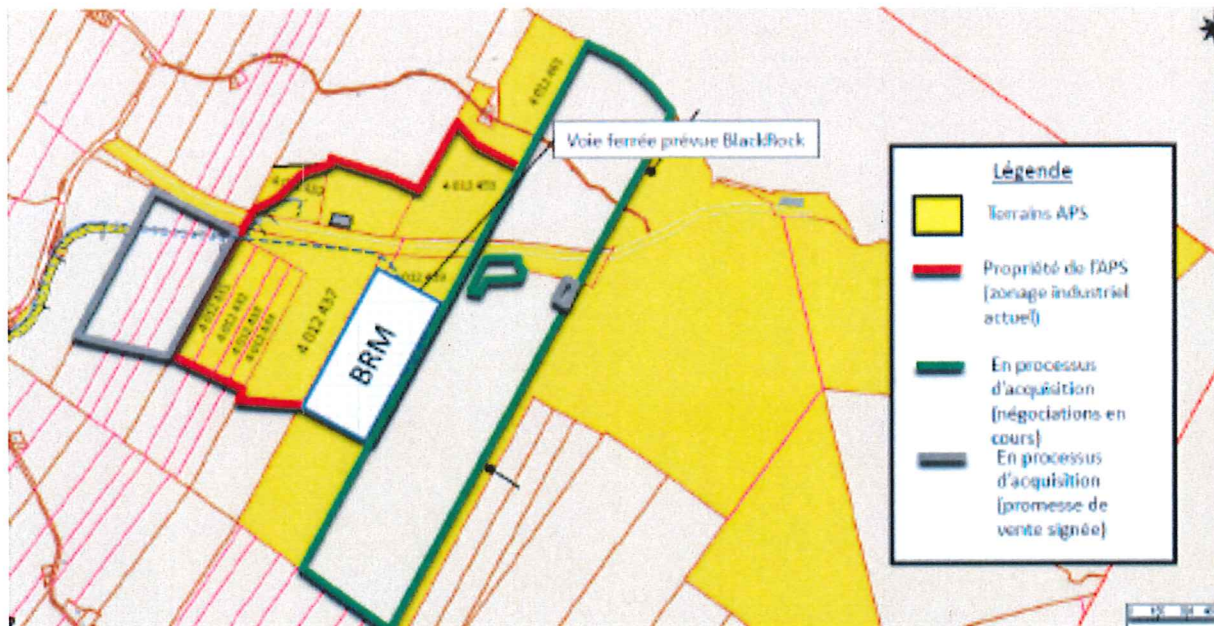
La mission de Métaux BlackRock est de devenir un producteur global à faible coût pour l'ensemble de ses produits et de se positionner comme une entreprise rentable et responsable, durable et productive dans les régions où la Société exerce ses activités. Métaux BlackRock est déterminée à produire aux coûts les plus bas des métaux et des matériaux spécialisés pour l'aérospatiale, et des matériaux pour la construction automobile. Notre stratégie consiste à intégrer pleinement des matières premières de grande qualité des processus de fabrication à faible empreinte environnementale, de distribuer ses produits via des infrastructures établies tirant avantage de sa proximité de la frontière américaine et ainsi détenir un avantage concurrentiel durable en Amérique du Nord, sur les fournisseurs basés au Brésil, en Russie, Ukraine, Afrique du Sud, l'Australie et la Chine.

5. Localisation du projet et loi applicables

Les coordonnées géographiques du projet sont: -70° 51' 43,2'' O, 48° 23' 40,92'' N (NAD 83), et les lots et cadastre : lots 4 012 436, 4 012 439, 5 646 311 et 4 242 269 du cadastre du Québec.

Métaux BlackRock a choisi de construire son usine de production métallurgique sur un terrain industriel appartenant à l'Administration portuaire du Saguenay, à proximité du terminal maritime de Grande-Anse dans la ville de Saguenay, arrondissement de La Baie.

L'Administration portuaire du Saguenay a développé la zone où Métaux BlackRock construira son usine afin de remplir sa mission, qui consiste à favoriser l'expansion de l'entreprise à l'extérieur, ainsi que l'industrialisation et le développement de la région intérieure du Saguenay-Lac-Saint-Jean Chibougamau-Chapais. En 2015, l'Administration portuaire de Saguenay a reçu la désignation de zone industrialo-portuaire par le gouvernement du Québec dans le cadre de sa stratégie maritime qui a été élaborée en complémentarité avec le Plan Nord.



Le site prévu pour la construction de l'usine de transformation n'est pas un « *immeuble ou un bien réel fédéral* », tel que défini à l'article 2 de la *Loi sur les immeubles fédéraux et les biens réels fédéraux* (LC 1991, c 50). L'usine de transformation sera située sur le lot numéro 4012439 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Chicoutimi, en la ville de Saguenay. Ce lot, qui est inclut dans la zone industrialo-portuaire de Port Saguenay, appartient à l'Administration portuaire du Saguenay en vertu de Lettres patentes supplémentaires (annexe C) qui lui ont été délivrées par le Ministre des transports du Canada, le 5 octobre 2010, en vertu de la *Loi maritime du Canada* (LC 1998, c 10). Ces Lettres patentes supplémentaires énumèrent les immeubles détenus par l'Administration portuaire du Saguenay « *autres que les immeubles fédéraux ou biens réels fédéraux* ».

De plus, le projet ne constitue pas une « *activité concrète* » soumise à la procédure d'évaluation de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, selon la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)* (LC 2012, c 19, art 52). En effet, en vertu de l'article 16 du *Règlement désignant les activités concrètes* (DORS /2012-147), seules les usines métallurgiques d'une capacité d'admission de minerai de 4 000 t/jour et plus sont soumises. L'usine projetée aura une capacité de 830 000 tonnes métriques/année.

Le projet est toutefois assujéti à la procédure québécoise d'évaluation et d'examen des impacts, décrite aux articles 31.1 et suivants de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ c Q-2). En effet l'article 2n.9) du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement* (RLRQ c Q-2, r 23) assujéti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts « *la construction d'une usine de transformation ou de traitement de produits métalliques dont la capacité de production annuelle est de 20 000 tonnes métriques ou plus* ».

6. Propriété des terrains

Le propriétaire du terrain sur lequel se trouve le projet est l'Administration Portuaire du Saguenay. BlackRock louera les terrains à long terme au terminal de Grande-Anse.

7. Description du projet et de ses variantes

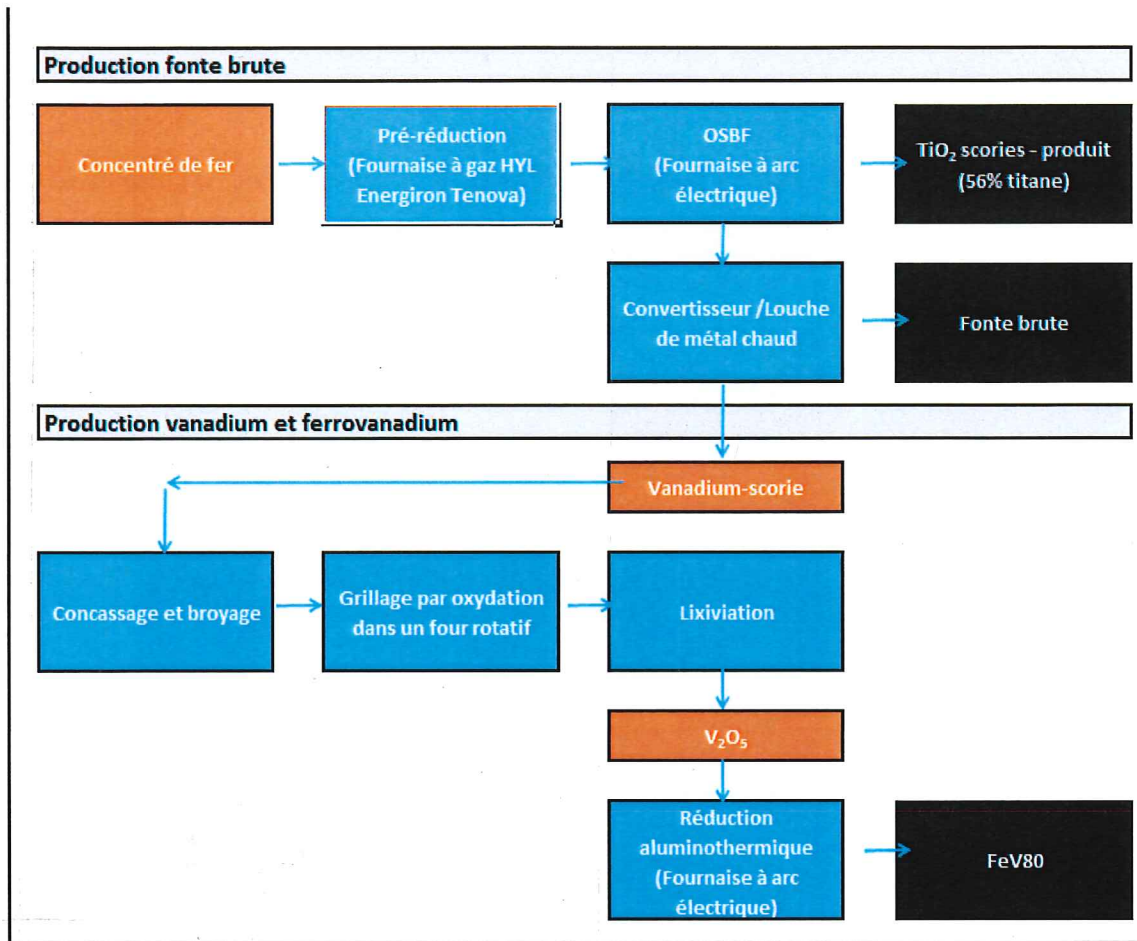
Environ 830 000 tonnes de concentré de fer-vanadium en provenance de la mine seront acheminés par train au terminal de Grande-Anse où se trouvera l'usine de fonte et de ferro-vanadium. Le concentré passera d'abord par une étape de bouletage, puis de pré-réduction des boulettes contenant le fer et le vanadium, et un peu de titane. La pré-réduction se fera à l'aide du procédé HYL, de la compagnie Tenova, utilisant comme source de réducteurs le gaz naturel. Cette utilisation de gaz naturel permet de réduire de façon significative l'émission de gaz à effet de serre par rapport aux procédés conventionnels.

Les boulettes de fer vanadium réduites en oxygène seront ensuite acheminées à une fournaise électrique où le métal sera fondu. Le produit de cette fusion sera une scorie, qui sera entreposée sur place ou vendue pour son contenu en titane.

Le métal fondu, fer vanadium, sera transféré sous forme liquide à un convertisseur, qui retirera les impuretés du métal fondu. Les produits du convertisseur sont 500 000 tonnes de fonte de haute pureté, un produit final, et la scorie qui contient le vanadium qui sera traité pour obtenir l'alliage FeV80 annuellement.

La scorie contenant le vanadium sera mélangée à des réactifs (carbonate de sodium) puis chauffée dans un four rotatif. Ce produit sera ensuite lixivié pour produire des flocons solides de pentoxyde de vanadium. Le pentoxyde de vanadium sera ensuite envoyé dans un petit four électrique et, par le procédé aluminothermie, l'alliage FeV80 sera obtenu, pour une production d'environ 5000 tonnes par année.

La figure suivante montre le procédé qui sera utilisé à l'usine



8. Composantes du milieu et principales contraintes à la réalisation du projet

De façon générale, la zone d'étude du projet pour laquelle les milieux physique, biologique et humain sont décrits ci-après correspond à une aire délimitée au sud du chemin de la Grande-Anse. La superficie totale de la zone d'étude est d'environ 75 hectares.

Milieu physique

Les composantes du milieu physique incluent la topographie et les sols, l'hydrologie et la qualité de l'eau de surface, l'hydrogéologie et la qualité de l'eau souterraine, le climat et la qualité de l'air ainsi que le climat sonore. Les sections suivantes décrivent sommairement les éléments physiques qui sont susceptibles d'être affectés par la réalisation du projet et pour lesquels de l'information pertinente est présentement disponible.

Topographie et sols

La zone d'étude se trouve dans le plateau de Bagotville, dont la topographie est relativement plane (AECOM- Groupe IBI / DAA, 2011). Selon la carte topographique de la région, présentée dans l'Atlas du Canada, la zone du projet a une élévation d'environ 140 m au-dessus du niveau de la mer (Ressources naturelles Canada, non daté).

Concernant la géologie, la zone d'étude du projet est située dans la province géologique de Grenville. L'assise géologique de la province de Grenville est principalement formée de gneiss, d'anorthosite et de granite (MDDELCC, non daté-A). Plus précisément, les dépôts meubles identifiés lors d'études antérieures effectuées sur certains lots situés à l'intérieur de la zone d'étude sont les suivants : anorthosites, granites, syénites et gneiss granitiques, argile de la mer Laflamme et moraine de fond et moraine d'ablation sur les hautes terres (Dessau, 2010a et 2010b).

Hydrologie et qualité de l'eau de surface

La zone d'étude du projet est localisée dans la région hydrographique du Saguenay et du lac Saint-Jean, dans le bassin versant de la rivière Saguenay (MDDELCC, non daté-B).

La rivière Saguenay constitue le principal cours d'eau d'importance localisé à proximité de la zone d'étude. Plus précisément, la rivière Saguenay est située à environ 1,5 km au nord de la zone d'étude. La rivière Saguenay prend sa source dans le lac Saint-Jean et se jette dans le fleuve Saint-Laurent.

À l'intérieur de la zone d'étude, on note la présence de quelques cours d'eau sans nom. Certains de ces cours d'eau sont permanents alors que d'autres sont intermittents. L'écoulement de ces cours d'eau s'apparente à celui des milieux lentique ou lotique laminaire (Environnement Illimité inc., 2011).

Hydrogéologie et qualité de l'eau souterraine

Notons qu'environ 30 % de la population de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est alimentée par eau souterraine (MDDELCC, non daté-C).

Concernant l'hydrogéologie, les zones habitées de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont caractérisées par la présence d'argile (MDDELCC, non daté-C). L'argile est un matériau imperméable. Cette imperméabilité se traduit entre autres par une difficulté, pour les puits qui le recourent, de fournir des débits normaux. Le roc est situé sous ces dépôts argileux. À noter que l'eau du roc est salée à certains endroits (MDDELCC, non daté-C).

D'après les informations disponibles, l'eau souterraine région du Saguenay-Lac-Saint-Jean présenterait une dureté entre 80 et 500 ppm, une conductivité élevée et un pH variant entre 7,2 et 8,0 (MDDELCC, non daté-B). Une conductivité élevée indique généralement qu'il s'agit d'une eau chargée en sels minéraux. Afin d'être considérée acceptable, la dureté de l'eau doit se situer entre 80 et 100 mg/l (sous forme de CaCO_3) (MDDELCC, non daté-C).

Climat et qualité de l'air

La zone d'étude du projet est située dans la province naturelle des Laurentides centrales. Cette province naturelle est caractérisée, entre autres, par un climat froid et modérément humide (MDDELCC, non daté-D).

Les données météorologiques enregistrées à la station météorologique de Bagotville sont celles applicables à la zone d'étude du projet. Cette station météorologique est située à environ 13 km de la zone d'étude. En consultant les normales climatiques de 1981 à 2010 de la station météorologique de Bagotville, on constate que la température quotidienne maximale est de 8,2 °C alors que la température quotidienne minimale est de - 2,6 °C. Le mois le plus chaud est juillet alors que le mois le plus froid est janvier. Les précipitations totales annuelles moyennes sont de 985,5 mm, dont 663,8 mm sont sous forme de pluie et 321,7 sont sous forme de neige. La direction dominante du vent est l'ouest et la vitesse horaire moyenne du vent est de 14,6 km/h (Environnement Canada, 2016).

En 2015, l'indice de la qualité de l'air (IQA) obtenu pour le secteur Saguenay – secteur de l'université (Chicoutimi) indiquait que plus de 90 % des jours de l'année présentaient un IQA jugé bon ou acceptable (MDDELCC, non daté-D). Les principales sources locales d'émissions atmosphériques susceptibles d'avoir une influence sur la qualité de l'air sont le chauffage résidentiel au bois ainsi que l'industrie (MDDELCC, non daté-D).

Climat sonore

Selon la note d'instruction 98-01 sur le bruit du MDDEFP, le nombre maximum de décibels permis dans une zone industrielle est de 70 dB(A) indifféremment du jour ou de la nuit (MDDEFP, 2006). Bien que la zone d'étude du projet soit caractérisée par une quasi-absence de bâtiments, diverses sources de bruit et de vibrations sont présentes à proximité. Parmi celles-ci, on retrouve la circulation des véhicules et des camions sur les infrastructures routières, plus particulièrement sur le chemin de la Grand-Anse ainsi que la circulation des trains sur les voies ferrées. Les activités qui ont cours au dépôt de sel de voirie constituent également des sources de bruit au sein de la zone d'étude du projet.

Un relevé sonore a été effectué dans le cadre du projet de desserte ferroviaire au terminal maritime de Grande-Anse. D'après les résultats obtenus au point de mesure situé le plus près de la zone d'étude du présent projet, soit au 4413 route de l'Anse-à-Benjamin, le bruit ambiant serait de l'ordre de 40 dBA la nuit et de 45 dBA le jour (AECOM- Groupe IBI / DAA, 2011). Ce point de mesure du niveau sonore se trouve à environ 2,5 km à l'ouest de la zone d'étude du projet.

Milieu biologique

Les composantes du milieu biologique incluent la végétation et les milieux humides, le poisson et son habitat, ainsi que la faune. Les sections suivantes décrivent sommairement les éléments biologiques qui sont susceptibles d'être affectés par la réalisation du projet et pour lesquels de l'information pertinente est présentement disponible.

Végétation et milieux humides

La zone d'étude du projet, et plus particulièrement la portion nord, est caractérisée par la présence d'un milieu anthropique, correspondant principalement à une zone de remblai. On note donc une absence de végétation à l'intérieur de cette portion de la zone d'étude où des activités industrielles ont cours.

D'après les données disponibles à la suite des inventaires biologiques effectués dans le secteur du projet, l'écosystème dominant de la zone d'étude est la sapinière à peuplier faux-tremble ou à érable rouge à drainage bon ou modéré (Groupe Hémisphères, 2012). Il s'agit d'un milieu relativement fermé et mature. Plus précisément, les principales espèces de la strate arborescente qui s'y trouvent sont le sapin baumier (*Abies balsamea*) et le peuplier faux-tremble (*Populus tremuloides*) alors que les principales espèces de la strate arbustive observées sont les semis de sapin baumier et d'érable rouge (*Acer rubrum*) (Groupe Hémisphères, 2012). D'autres écosystèmes sont également présents à l'intérieur de la zone d'étude, dont notamment les suivants : friche herbacée à drainage rapide à modéré, peupleraie faux-tremble à érable rouge ou à bouleau jaune à drainage bon ou modéré, pinède à drainage rapide et pessière noire.

Selon les données disponibles, quelques milieux humides sont situés dans la zone d'étude du projet. Il s'agit des milieux humides de type marécage arborescent, marécage arbustif et eau peu profonde (Groupe Hémisphères, 2012). À noter que le milieu qualifié d'eau peu profonde correspond en fait à des étangs créés par la présence de barrages de castors.

Concernant la présence d'espèces floristiques à statut précaire, seule la matteucie fougère-à-l'autruche (*Matteucia struthiopteris*) est présente dans la zone d'étude du projet. Cette espèce est désignée vulnérable selon la Loi sur les espèces menacées et vulnérables du gouvernement du Québec. Cette espèce demeure toutefois une espèce plutôt commune (Groupe Hémisphères, 2012).

Poisson et son habitat

Des inventaires réalisés en 2011 sur un territoire qui incluait notamment les cours d'eau situés à l'intérieur de la zone d'étude du présent projet ont permis de conclure que les cours d'eau de la zone d'étude présentent un potentiel d'habitat nul pour le poisson (Environnement Illimité inc., 2011). Entre autres, des obstacles ont été observés sur ces cours d'eau, rendant ainsi difficile voire même impossible pour les poissons d'y circuler librement.

Faune

Diverses espèces fauniques sont susceptibles de fréquenter la zone d'étude du projet. Concernant les mammifères potentiellement présents dans la zone d'étude ou à proximité, il s'agit principalement d'espèces communes que l'on observe dans l'ensemble de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Par exemple, on retrouve entre autres le castor (*Castor canadensis*), l'écureuil roux (*Sciurus vulgaris*), le lièvre d'Amérique (*Lepus americanus*), la martre d'Amérique (*Martes americana*), l'ours noir (*Ursus americanus*) ainsi que le porc-épic d'Amérique (*Erethizon dorsatum*) (AECOM- Groupe IBI / DAA, 2011).

La banque de données de l'Atlas des oiseaux nicheurs indique que 88 espèces d'oiseaux sont susceptibles d'être présentes dans la zone de projet ou à proximité. Parmi celles-ci, notons notamment les espèces d'oiseaux suivantes : canard noir (*Anas rubripes*), corneille d'Amérique (*Corvus brachyrhynchos*), faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), gélinotte huppée (*Bonasa umbellus*), grand corbeau (*Corvus corax*), mésange à tête brune (*Poecile hudsonicus*) et pic mineur (*Picoides pubescens*).

Selon l'Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec, différentes espèces de l'herpétofaune pourraient potentiellement se retrouver dans la zone d'étude du projet ou ses environs. Parmi ces espèces, on note notamment les suivantes : couleuvre à ventre rouge (*Storeria occipitomaculata*), crapeau d'Amérique (*Anaxyrus americanu*), grenouille des bois (*Lithobates sylvaticus*), grenouille verte (*Lithobates clamitans*), rainette crucifère (*Pseudacris crucifer*), salamandre rayée (*Plethodon cinereus*) et triton vert (*Notophthalmus viridescens*). Par ailleurs, la tortue des bois (*Glyptemys insculpta*), soit une espèce désignée vulnérable selon la Loi sur les espèces menacées et vulnérables du gouvernement du Québec et préoccupante selon la Loi sur les espèces en péril du gouvernement du Canada, pourrait potentiellement fréquenter la zone d'étude ou ses environs.

D'autres espèces fauniques à statut précaire pourraient potentiellement fréquenter la zone d'étude du projet ou ses environs, dont notamment les espèces fauniques suivantes : moucherolle à côté olive (*Contopus cooperi*), goglu des prés (*Dolichonyx oryzivorus*), hirondelle rustique (*Hirundo rustica*), chauve-souris rousse (*Lasiurus borealis*), campagnol des rochers (*Microtus chrotorrhinus*) et campagnol-lemming de Cooper (*Synaptomys cooperi*) (Groupe Hémisphères, 2012).

Bien que la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean comporte plusieurs aires protégées sur son territoire, soit une superficie totale de près de 6 500 km², aucune de ces aires protégées n'est présente à l'intérieur de la zone d'étude du projet (MDDELCC, 2015).

Milieu humain

La zone d'étude du projet est située dans la région administrative du Saguenay-Lac-Saint-Jean, plus précisément sur le territoire de la ville de Saguenay. La ville de Saguenay a officiellement été créée en 2002 à la suite de la réorganisation municipale par le Décret 841-2001 (Ville de Saguenay, 2001). D'une superficie totale de 1 126,48 km², la ville de Saguenay comporte trois arrondissements, soit Chicoutimi, Jonquière et La Baie. Le présent projet est localisé dans l'arrondissement de La Baie, à proximité de la rivière Saguenay. Le territoire de l'arrondissement de La Baie correspond au territoire de l'ancienne ville de La Baie, ville fusionnée à celle de Saguenay à la suite des fusions municipales de 2001. Notons que la ville de Saguenay forme un territoire comparable à celui des municipalités régionales de comté (MRC) et ainsi, assume des responsabilités similaires.

En 2011, la population totale de la ville de Saguenay était de 144 745 personnes, ce qui représente une augmentation de 0,7 % par rapport à 2006 (Statistique Canada, 2013a). Les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes, représentant près de 51 % de la population totale. La densité de la population au km² était de 128,5 personnes en 2011. Toujours pour cette même année de référence, l'âge médian de la population était de 45,6 ans et 85,9 % de la population était âgée de 15 ans et plus. En 2010, le revenu moyen des particuliers était de 35 669 \$ alors que le revenu après impôt moyen des familles était de 65 948 \$ (Statistique Canada, 2013b).

Selon l'enquête nationale auprès de ménages sur le territoire de la ville de Saguenay, 19,6 % de la population âgée de 15 ans et plus n'a aucun certificat, diplôme ou grade, 18,9 % de la population âgée de 15 ans et plus a un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, 23,0 % de la population âgée de 15 ans et plus a un certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers, 19,7 % de la population âgée de 15 ans et plus a un certificat ou un diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire, 4,4 % de la population âgée de 15 ans et plus a un certificat ou un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat et 14,4 % de la population âgée de 15 ans et plus a un certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur (Statistique Canada, 2013b).

D'après le schéma d'aménagement et de développement de la ville de Saguenay, la zone d'étude du projet se trouve à l'extérieur du périmètre urbain ainsi qu'à l'extérieur de la zone agricole permanente (Ville de Saguenay, 2011). Au niveau du plan d'affectation, la zone d'étude du projet est située sous l'affectation industrielle (Ville de Saguenay, 2011). À noter que l'affectation industrielle comprend les six grandes affectations suivantes : grande industrie, parc industriel, mixte, zone d'expansion industrielle, site de redéveloppement et zone de réserve. Concernant la zone d'étude du projet, celle-ci inclut une partie d'une zone d'expansion industrielle ainsi qu'une partie d'une zone de réserve.

Selon le plan de zonage de la ville de Saguenay en vigueur pour l'arrondissement La Baie, la zone d'étude du projet est située dans les zones 71770 et 71774 (Ville de Saguenay, 2016). Plus précisément, les classes d'usages permises pour ces zones, telles que décrites dans la grille des usages et des normes du règlement de zonage VS-R-2012-3 (Ville de Saguenay, 2012), sont les suivantes :

- Zone 71770
 - Entrepreneur de la construction ou du bâtiment sans activités de vente de biens ou de produits;
 - Transport, camionnage et entrepôts;
 - Industries légères;
 - Industries lourdes;
 - Parcs, terrains de jeux et espaces naturels;
 - Production des services publics et les activités connexes.

- Zone 71774
 - Agricole – cultures et foresterie;
 - Élevages;
 - Élevages en réclusion;
 - Industrie différée;
 - Parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

Par ailleurs, précisons que la zone d'étude du projet concerne les lots du cadastre du Québec suivants : lots 4 012 436, 4 012 439, 4 242 269 et 5 646 311. Le propriétaire actuel de ces lots est l'Administration portuaire de de Saguenay. Précisons toutefois que la portion nord-est du lot 4 012 439 est actuellement occupée par Mines Seleine. Plus précisément, on trouve sur cette portion de lot un dépôt de sel de voirie.

La vocation actuelle de la zone d'étude est de type industriel. L'activité actuelle dominante qui s'y trouve concerne l'exploitation d'un dépôt de sel de voirie, plus précisément dans la portion nord. Par ailleurs, on observe la présence de boisés dans la portion sud de la zone d'étude. On note également la présence de la zone agricole permanente à proximité, notamment à l'ouest et au sud de la zone d'étude du projet.

La zone d'étude est caractérisée par une quasi-absence de bâtiment (résidence, commerce). En effet, on note la présence que de deux bâtiments dans la portion nord de la zone d'étude, à proximité du chemin de la Grande-Anse.

Concernant les infrastructures existantes, une seule infrastructure routière se trouve à l'intérieur de la zone d'étude du projet. Il s'agit du chemin de la Grande-Anse. Cette infrastructure routière est entre autres empruntée par les camions afin d'accéder au terminal maritime de Grande-Anse (AECOM-Groupe IBI / DAA, 2011). Des voies ferrées sont également présentes à proximité de la zone d'étude, plus précisément au nord de celle-ci. On constate aussi la présence de lignes électriques le long du chemin de la Grande-Anse.

À proximité de la zone d'étude du projet, on note la présence du terminal maritime de Grande-Anse. Ce terminal maritime est situé à environ 1,4 km à l'est de la zone d'étude sur le chemin de la Grande-Anse. Il s'agit d'un terminal dédié à la réception, à l'expédition et au transbordement de marchandises générales, de vracs solides et de vracs liquides ouvert à l'année (Port de Saguenay, non daté). Parmi les produits manutentionnés ce terminal maritime, notons notamment les suivants : la pâte de bois, le papier, le sel de déglacage, le charbon, la soude caustique ainsi que le brai liquide (Administration portuaire du Saguenay, non daté). À noter que depuis 2004, le terminal maritime de Grande-Anse peut accueillir des navires provenant de l'étranger.

De plus, la zone d'étude du projet est située à proximité du parc industriel maritime intermodal (PIMI) de Grande-Anse. Notons également que le projet récemment réalisé de Promotion Saguenay et de l'Administration portuaire du Saguenay (APS), financé par ces deux groupes et les deux paliers de gouvernement, concernant la construction d'une desserte ferroviaire au terminal maritime de Grande-Anse se trouve près de la zone d'étude.

Tel que mentionné dans le schéma d'aménagement et de développement de la ville de Saguenay (2011), de nombreux lieux, bâtiments ou ensembles architecturaux présentant un intérêt d'ordre historique ou culturel sont présents sur le territoire de la ville. Toutefois, aucun de ceux-ci ne se trouve à l'intérieur de la zone d'étude du projet.

Notons qu'aucune communauté autochtone ne se trouve à l'intérieur de la zone d'étude du projet ou à proximité de celle-ci. La communauté autochtone la plus près est la communauté innue de Mashteuatsh. Cette dernière est située à environ 100 km à l'ouest de la zone d'étude du projet.

Sur le territoire de la ville de Saguenay, on note la présence de plusieurs employeurs, dont les principaux suivants : Rio Tinto Alcan, Centre de santé et services sociaux de Chicoutimi et Jonquière, Université du Québec à Chicoutimi, Le Groupe Cegerco inc., Abitibi Bowater division Kénogami, Le Groupe F. Gilbert ltée. et Hydro-Saguenay (Place aux jeunes, non daté).

Diverses activités touristiques ont cours sur le territoire de l'arrondissement La Baie et ce, pendant les périodes estivale et hivernale. Entre autres, on note les activités suivantes : la randonnée pédestre, le vélo, le VTT /quad, le kayak de mer, la motoneige, le ski de randonnée, etc. Notons que le site du projet est localisé à proximité de la Route du Fjord. La Route du Fjord est une route touristique signalisée dont l'objectif est de permettre aux différents visiteurs la découverte des paysages du fjord du Saguenay (Tourisme Saguenay, non daté).

9. Principaux impacts appréhendés

Les principaux impacts (milieux biophysique et humain) susceptibles d'être causés par la réalisation du projet sont les suivants. Notez que, comme l'étendue du projet est limitée, Métaux BlackRock n'anticipe pas d'impacts importants.

Sources d'impacts lors de la construction et de l'opération de l'usine de transformation

- Dynamitage
- Déblai / remblai de surfaces
- Des travaux de déboisement, de décapage, de nivellement et de terrassement pour la construction de diverses infrastructures
- La mise en place des chemins temporaires, d'accès et de stationnements.
- L'apport de matériaux de construction et l'usage de machinerie lourde
- Le ravitaillement des véhicules et équipements auxiliaires
- Le recrutement de main-d'œuvre
- Le boom économique de la construction
- La capacité locale de prise en charge des contrats d'envergure
- La production de matières résiduelles
- La présence de chantiers de construction

Impacts anticipés :

- Apport de sédiments dans les cours d'eau
- Altération de la qualité de l'air
- Contamination potentielle de la qualité de l'eau
- Perte d'habitats pour la faune
- Fragmentation de l'habitat
- Modification du paysage
- Augmentation du niveau de bruit
- Perturbation de la faune avoisinante au site
- Nuisances sonores
- Retombées économiques régionales favorables
- Diversification de l'économie régionale

10. Calendrier de réalisation du projet.

Métaux BlackRock prévoit déposer son étude d'impact à la fin du premier trimestre 2017. En tenant compte du processus d'évaluation environnemental, incluant la tenue d'audiences publiques, Métaux BlackRock prévoit commencer la construction du projet à l'été 2018. La construction est prévue s'étendre sur une période de 18 à 20 mois. Le début de la production est prévu pour le début de l'année 2020

11. Phases ultérieures et projets connexes

Métaux BlackRock, prévoit, dans une phase ultérieure, transformer aussi un concentré d'ilménite qui serait produit à la mine de Chibougamau.

12. Modalités de consultation du public

Métaux BlackRock compte réaliser son projet en répondant aux standards reconnus en matière de développement durable et jugés acceptables dans le milieu où il s'implante; il vise à obtenir de fait une adhésion sociale optimale, autant avec les autochtones qu'avec les parties prenantes et la population en général. Métaux BlackRock entend démontrer de l'ouverture aux préoccupations et attentes de la population et du milieu. C'est pourquoi Métaux BlackRock entend obtenir l'adhésion des collectivités où il s'implantera et entend présenter un projet réaliste au niveau des impacts. Une série de rencontres avec des parties prenantes ciblées permettra de recueillir les préoccupations et les intégrer dans l'EIE.

Aussi, considérant la dynamique communautaire de la grande région du Saguenay - Lac Saint-Jean, Métaux BlackRock propose que des séances d'information soient tenues en ciblant les intérêts régionaux, donc ceux des autochtones.

Métaux BlackRock a déjà commencé ses communications et relations avec les gens du milieu et les Premières Nations, et continuera de le faire tout au long de l'avancement de son projet.

Je certifie que tous les renseignements mentionnés dans le présent avis de projet sont exacts au meilleur de ma connaissance.



Signé le 17 novembre 2016

par : Jacqueline Leroux

Références

Administration portuaire du Saguenay. Non daté. Port Saguenay : Terminal maritime de Grande-Anse. <http://www.portsaguenay.ca/index.php?page=8> (site consulté le 19 octobre 2016).

AECOM- Groupe IBI / DAA. 2011. Projet de desserte ferroviaire au terminal maritime de Grande-Anse. Promotion Saguenay et Administration portuaire du Saguenay. Étude d'impact déposée au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec. Rapport principal. Dossier 10653. Septembre 2011.

Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec. Non daté. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent. <http://www.atlasamphibiensreptiles.qc.ca/> (site consulté le 25 octobre 2016).

Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional. Non daté. Banque informatisée de données. Association québécoise des groupes d'ornithologues, Société québécoise pour la protection des oiseaux, Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Dessau. 2010a. Port Saguenay (Administration portuaire du Saguenay). Terrains vacants – Lots 4 012 463, 4 012 453 et 4 012 436. Arrondissement de ville de La Baie. Évaluation environnementale de site phase I. rapport final. 14 mai 2010.

Dessau. 2010b. Port Saguenay (Administration portuaire du Saguenay). Terrain vacant – Lot 4 012 439. Arrondissement de ville de La Baie. Évaluation environnementale de site phase I. rapport final. 28 juin 2010.

Environnement Canada. 2016. Données des stations pour le calcul des normales climatiques au Canada de 1981 à 2010. Bagotville A. Québec. Date de modification : 2016-04-19. http://climat.meteo.gc.ca/climate_normals/results_1981_2010_f.html?searchType=stnName&txtStationName=bagotville&searchMethod=contains&txtCentralLatMin=0&txtCentralLatSec=0&txtCentralLongMin=0&txtCentralLongSec=0&stnID=5889&dispBack=1 (site consulté le 20 octobre 2016).

Environnement Illimité inc. 2011. Caractérisation de l'habitat du poisson et inventaire ichtyologique à Saguenay, Projet Alpha. Rapport de mission – Version finale. Septembre 2011.

Groupe Hémisphères. 2012. Hatch. Inventaires biologiques sur le site du Port de Grande-Anse. Territoire de la ville de Saguenay. Rapport technique. Janvier 2012.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). 2015. Registre des aires protégées au Québec, mise à jour du 31 mars 2015.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Non daté-A. Aires protégées au Québec. Les provinces naturelles. http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/provinces/partie4d.htm (site consulté le 20 octobre 2016).

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Non daté-B. Région hydrographique du Saguenay et du lac Saint-Jean (06). <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/Eau/bassinversant/regionshydro/region06.htm> (site consulté le 26 octobre 2016).

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Non daté-C. Portrait régional de l'eau. Saguenay-Lac-Saint-Jean (Région administrative 02). [http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/regions/region02/02-saglac\(suite\).htm](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/regions/region02/02-saglac(suite).htm) (site consulté le 24 octobre 2016).

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Non daté-D. Statistiques sur l'indice de la qualité de l'air (IQA).

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/air/iqa/statistiques/index.htm> (site consulté le 24 octobre 2016).

Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec (MDDEFP). 2006. Traitement des plaintes sur le bruit et exigences aux entreprises qui le génèrent. Note d'instruction 98-01. 23 pages. <http://www.mddefp.gouv.qc.ca/publications/note-instructions/98-01/note-bruit.pdf> (site consulté le 24 octobre 2016).

Place aux jeunes. Non daté. Principaux employeurs. <https://www.placeauxjeunes.qc.ca/mrc-941-travailler-principauxEmployeurs> (site consulté le 20 octobre 2016).

Port de Saguenay. Non daté. Services maritimes. Terminal maritime de Grande-Anse. <http://www.portsaguenay.ca/fr/page/services-maritimes/#Terminal-maritime-de-Grande-Anse> (site consulté le 26 octobre 2016).

Ressources naturelles Canada. Non daté. L'Atlas du Canada. <http://atlas.gc.ca/toporama/fr/index.html> (site consulté le 26 octobre 2016).

Statistique Canada. 2013a. *Saguenay, V, Québec (Code 2494068)* (tableau). *Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM)*, Recensement de 2011, produit n° 99-004-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 26 juin 2013. <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 19 octobre 2016).

Statistique Canada. 2013b. *Saguenay, V, Québec (Code 2494068)* (tableau). *Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM)*, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit n° 99-004-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013. <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 26 octobre 2016).

Tourisme Saguenay. Non daté. Route du Fjord. <http://tourisme.saguenay.ca/fr/activites-et-attraits/circuits-et-tours-guides/route-du-fjord> (site consulté le 19 octobre 2016).

Ville de Saguenay. 2016. Plan de zonage. Arrondissement de La Baie. Secteur La Baie. Édition du 11 août 2016.

Ville de Saguenay. 2012. Règlement numéro VS-R-2012-3 portant sur le zonage s'appliquant à l'ensemble du territoire de la Ville de Saguenay. Codification administrative du règlement VS-R-2012-3. Originellement adopté le 09 janvier 2012. 608 pages.

Ville de Saguenay. 2011 Schéma d'aménagement et de développement révisé. Adopté le 6 juin 2011.

Ville de Saguenay. Non daté. Découvrir Saguenay. Histoire de la ville et archives. Faits saillants. <http://ville.saguenay.ca/fr/decouvrir-saguenay/histoire-de-la-ville-et-archives/faits-saillants/2002#contenu> (site consulté le 25 octobre 2016).
